



ASSOCIATION DES COMMUNES FORESTIERES DU CAMEROUN

Centre Technique de la Forêt Communale

BP 15 107 Yaoundé CAMEROUN

Tél. : (00237) 677757993 E-Mail : ctfccameroun@yahoo.com

Site web : www.foretcommunale-cameroun.org

N° 04 /TDR/R1400/2020

Ndikiniméki, le 7 AOUT 2020

TERMES DE REFERENCE POUR LES TRAITEMENTS PHYTOSANITAIRES ET L'APPORT EN ENGRAIS POUR L'ENRICHISSEMENT DES SOLS DANS LES SITES DE REBOISEMENT DE LA COMMUNE DE NDIKINIMEKI

Date :	Du 07/2020 au /08/2020
Durée :	Jours
Lieu :	Ndikiniméki
Objectif principal :	L'objectif principal de cette activité vise à effectuer les traitements phytosanitaires (insecticides et nématicides) et mettre les engrais autour des plants pour l'enrichissement des sols dans les sites de reboisement de la commune de Ndikiniméki
Chef de l'activité	KISSEBINI Francois, Point Focal du projet reboisement 1400 pour la commune de Ndikiniméki
Equipe de l'activité	<ul style="list-style-type: none"> - Le Point Focal du projet reboisement 1400 - Le responsable d'antenne CTFC zone de transition écologique - L'équipe technique municipale - Le Maire de la localité
Logistique	Véhicule, moto, décamètres, ficelles et autres
Budget de l'activité	1 142 000 FCFA (soit 1 022 000 FCFA pour la Contribution de l'ACFCAM et 120 000 FCFA pour la contribution de la commune de Ndikiniméki)
Composante	Composante 3
Activité	3.1.6. Organiser et gérer l'entretien, le suivi et la sécurisation des nouvelles plantations
Sous activités	Activité 3.1.6 : traitements phytosanitaires ; Apport en Engrais
Financement/Bailleurs de fonds :	Contrat de subvention « Reboisement 1400 » avec l'Union européenne.
TdR rédigé par :	KISSEBINI Francois, Point Focal du projet reboisement 1400 pour la commune de Ndikiniméki

1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION DE L'ACTION

Le projet de reboisement de 1.400 hectares dans les Communes de zones de savane sèche et de transition est prévu dans la convention de financement PAMFOR¹, qui s'articule autour de l'APVFLEGT². Il a pour objectif général, de promouvoir l'amélioration de la gouvernance de la gestion durable des ressources naturelles en milieu forestier au Cameroun. De manière spécifique, ce projet vise le développement des plantations dans les Communes pilotes des zones sèches et de transition écologique, et l'intégration du marché domestique dans l'économie formelle à partir des sources de bois d'origine légale.

Les Communes forestières sont des partenaires privilégiés du PAMFOR en tant que gestionnaires publics des forêts communales, lesquelles font partie du domaine forestier permanent de l'État dans les zones de forêts humides, dans les zones de transition et dans les zones sèches.

Ainsi, dans le cadre de la mise en œuvre du projet Reboisement 1400 dans la commune de Ndikinioméki et en phase avec le plan indicatif de mise en œuvre de l'action, il est prévu d'effectuer les traitements phytosanitaires (insecticides contre les termitières) et mettre les engrais autour des plants pour l'enrichissement des sols dans les sites de reboisement de la commune de Ndikinioméki. D'où l'objet du présent TDR.

2. OBJECTIF PRINCIPAL DE L'ACTION

L'objectif principal de cette activité consiste effectuer les traitements phytosanitaires (insecticides et nématicides) et mettre les engrais autour des plants pour l'enrichissement des sols sur 50 hectares (nouvelle plantation) dans les sites de reboisement de la commune de Ndikinioméki.

2.1. OBJECTIFS SPECIFIQUES

Plus spécifiquement, il s'agira de :

- Assurer le traitement phytosanitaire des plants à partir des nématicides et insecticides contre les termitières et autres insectes ravageurs des plants d'anacardes et d'agrumes ;
- Assurer la fertilisation à travers l'apport en engrais autour des plants pour l'enrichissement des sols;
- Sensibiliser les populations sur le projet, le VIH/SIDA et prendre en compte les aspects genres dans la réalisation des travaux ;
- Produire un rapport des travaux réalisés

(i) ¹ PAMFOR : Programme d'Amélioration de la gouvernance en milieu Forestier

(ii) ² APV FLEGT : Accord de Partenariat Volontaire "Forest Law Enforcement and Trade"

3. METHODOLOGIE DE TRAVAIL

Après la mise en terre des plants, place à une étape importante qui est déterminant pour la réussite de la plantation c'est le traitement phytosanitaire et l'apport en engrais autour des plants pour l'enrichissement des sols. Les traitements phytosanitaires s'effectueront sur 50 hectares (nouvelle plantation).

Au regard des attaques des termites et autres insectes parasites contactés sur les sites de reboisement lors des différentes descentes de terrain et de la faible teneur en humus des sols il est impératif de prendre les mesures suivantes :

- Effectuer le traitement phytosanitaire contre les termites s'effectuera à base de Mocape pendant la période de Juillet-Septembre. Le protocole d'utilisation et le suivant 1.5 litres par Ha ;
- Effectuer le traitement phytosanitaire des plants à partir de l'insecticide (Puriforce ou Parastar) sera utilisé pendant la période de Novembre-Mars. Le protocole d'utilisation et le suivant 15 ml pour 42 pulvérisateurs et un pulvérisateur pour 40 plants donc 15 ml pour 1 680 plants et 1 litre pour 11 200 plants ;
- Effectuer la fertilisation du sol à travers l'apport en engrais foliaire de type granulé pour enrichissement du sol pendant la période de Mars – Mai. Le protocole d'utilisation et le suivant 01 sachet par Ha.

Ces opérations de traitement phytosanitaire et de fertilisation se feront avec la participation active des communautés (femmes et jeunes) dans les différents sites d'intervention. Les ouvriers seront recrutés en fonction de leur volonté manifeste à adhérer au projet en utilisant les techniques à haute intensité de main d'œuvre (HIMO).

Les responsables communaux se chargeront d'organiser des réunions de sensibilisation des communautés et parties prenantes, de faire la promotion du projet auprès de la population et de sensibiliser la population sur le projet, le VIH/SIDA et la prise en compte de l'aspect genre, droit de l'enfant et de la minorité ou peuple autochtone. Durant cette sensibilisation les communautés identifiées et la main d'œuvre pourront signer des mémorandums d'entente et être formées pour la vulgarisation des aspects du projet dans la localité et même au-delà du territoire communale.

4. RESULTATS ATTENDUS

Les résultats attendus au terme de cette action sont les suivants :

- Le traitement phytosanitaire des plants à partir des nématicides et insecticides contre les termitières et autres insectes ravageurs des plants d'anacardes et d'agrumes est effectué;
- Les sols sont enrichis avec l'apport en engrais autour des plants ;
- Les populations sont sensibilisées sur le projet, le VIH/SIDA et les aspects genres sont pris en compte dans la réalisation des travaux ;
- Un rapport des travaux réalisés est produit

5. PRODUITS DE L'ACTION

Au terme de cette action, les produits suivants sont attendus :

- ✚ Liste de présences des manœuvres ;
- ✚ Fiche de décharges de l'activité ;
- ✚ Attestation de service fait signée par le Maire ;



- ✦ Photos ;
- ✦ Rapport d'activités

6. BUDGET DE L'ACTION

Désignation	Unité et période	Quantité	Coût unitaire	Coût total	ACFCAM	MAIRIE
1. Achat des produits phytosanitaire et Engrais						
<i>Achat des produits phyto sanitaire contre les termites et insectes à base de Mocape pour 50 ha (1.5litres par Ha)</i>	<i>Sachet Période (Juillet-Septembre)</i>	<i>75 (71* 1.5)</i>	<i>4 000</i>	<i>300 000</i>	<i>300 000</i>	
<i>Achat des engrais (urée) pour enrichissement du sol pour 50 ha (01 sac par Ha)</i>	<i>Litre Période (Juillet-Septembre)</i>	<i>50 (50*1)</i>	<i>7 500</i>	<i>375 000</i>	<i>375 000</i>	
<i>Achat des insecticides (Puriforce ou Parastar) pour 50 ha (15 ml pour 42 pulvérisateurs et 40 plants par pulvérisateur) donc 15 ml pour 1 680 plants et 1 litre pour 11 200 plants</i>	<i>Période (Novembre-Mars)</i>	<i>01</i>	<i>7 000</i>	<i>7 000</i>	<i>7 000</i>	
<i>Achat des engrais foliaire granulé pour enrichissement du sol pour 50 ha (01 sachet par Ha)</i>	<i>Période (Mars - Mai)</i>	<i>50 (50*1)</i>	<i>1 200</i>	<i>60 000</i>	<i>60 000</i>	
<i>Carburant, transport et main d'œuvre</i>	<i>Forfait</i>	<i>F</i>	<i>100 000</i>	<i>100 000</i>	<i>100 000</i>	
S/Total 1				842 000	842 000	0
2. Matériels et outillage						
<i>Achat d'un pulvérisateur et autres accessoires</i>	<i>F</i>	<i>01</i>	<i>50 000</i>	<i>50 000</i>	<i>30 000</i>	<i>20 000</i>
S/Total 2				50 000	30 000	20 000
3. SENSIBILISATION DES PARTIES PRENANTES						
<i>Perdiem de suivi du superviseur technique (PF reboisement)</i>	<i>mois</i>	<i>04</i>	<i>50 000</i>	<i>200 000</i>	<i>100 000</i>	<i>100 000</i>
<i>Perdiem du relais communautaire (RM et PF administratif)</i>	<i>pers</i>	<i>02</i>	<i>25 000</i>	<i>50 000</i>	<i>50 000</i>	
S/TOTAL 3				250 000	250 000	0
TOTAL				1 142 000	1 022 000	120 000

Le budget global de la présente activité est estimé à : **Un million cent quarante-deux mille Francs CFA (soit 1 022 000 FCFA pour la Contribution de l'ACFCAM et 120 000 FCFA pour la contribution de la commune de Ndikiniméki)**

Nom de la personne de contact pour l'activité : KISSEBINI Francois, Point Focal du projet reboisement 1400 pour la commune de Ndikiniméki
Lieu : Commune de Ndikiniméki



Signature de validation du maire

Patrice Bessoubel
Maire